

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réunion publique n°1

04 juillet 2018



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



Vosges du Sud



RÉUNION PUBLIQUE de concertation

Mercredi 4 juillet 2018
à 20h

Salle EISCAE - Etuefont
26 Grande Rue (à côté de la piscine)



Première réunion :

- Qu'est-ce que le PLUi ?
- Les étapes clés
- Diagnostic et enjeux du territoire



Réfléchir ensemble au territoire de demain

www.ccvosgesdusud.fr

tel : 03 84 27 15 98 (Giromagny) - 03 84 54 70 80 (Etuefont)

Qu'est-ce que le PLUi ?

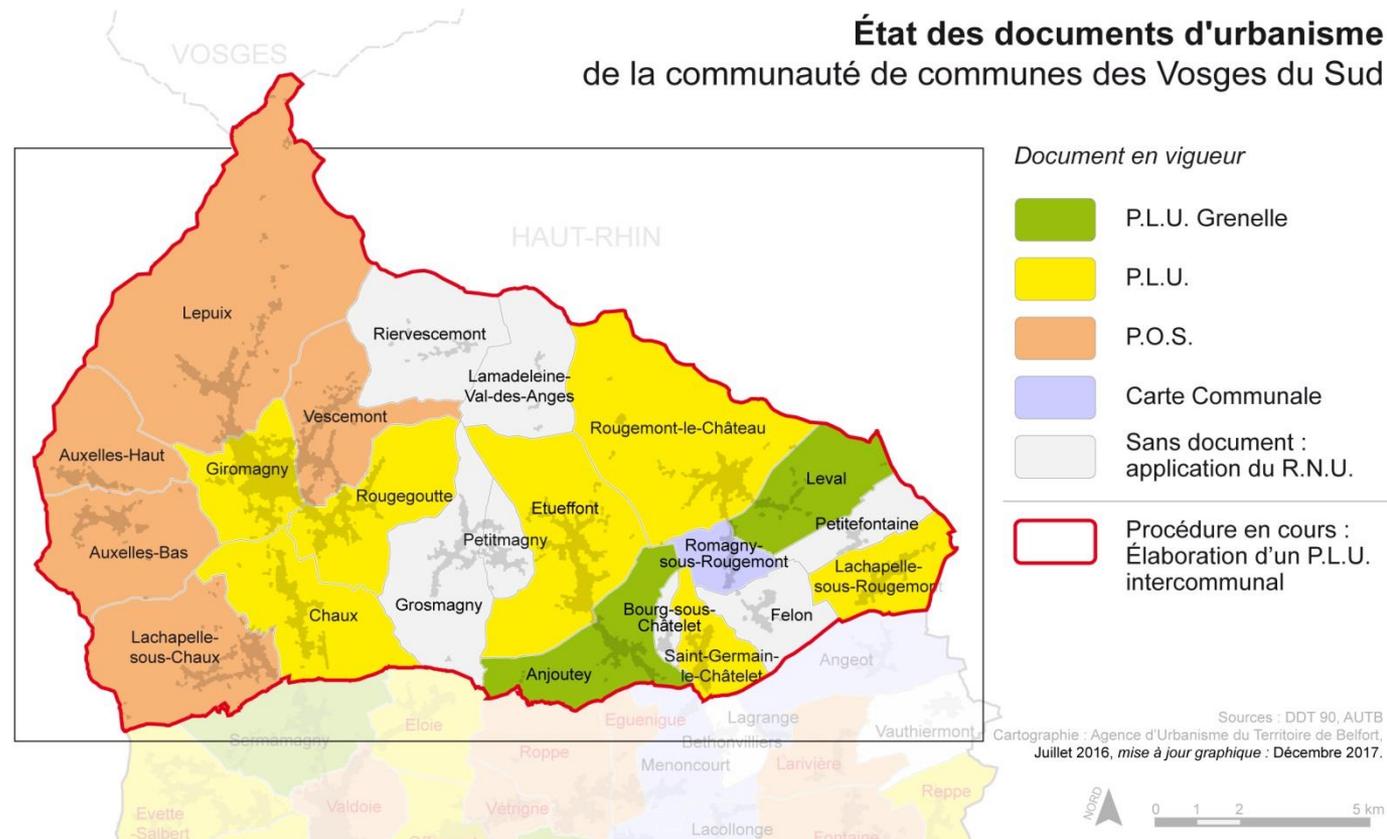
Remplacera les documents d'urbanisme actuels

fixera les règles d'occupation du sol

en lien avec un projet d'aménagement et de développement durables

à l'échelle des 22 communes qui composent la CCVS

État des documents d'urbanisme
de la communauté de communes des Vosges du Sud



Depuis le 13 décembre **2000**, la **loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** remplace le POS par le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

- aspect plus **stratégique**
(Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
- et **opérationnel**
(Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Les lois « **Grenelle** » 2010

et **ALUR** « Accès au logement et à l'urbanisme rénové » 2014

- Encouragent l'élaboration des PLU à l'échelle intercommunale
- Renforcent les analyses environnementales
 - modérer la consommation du foncier naturel, agricole et forestier
 - préserver et restaurer les continuités écologiques

Son élaboration

Un diagnostic

Les habitants,
leur logement,
le fonctionnement du
territoire,
son organisation,
son environnement



Son élaboration

Un diagnostic

Les habitants,
leur logement,
le fonctionnement du
territoire,
son organisation,
son environnement



Identifier ce qui est **en jeu** sur le
territoire
Définir des besoins pour le
territoire



Son élaboration

Un diagnostic

Les habitants,
leur logement,
le fonctionnement du
territoire,
son organisation,
son environnement



Identifier ce qui est **en jeu** sur le territoire
Définir des besoins pour le territoire



Apporter des **réponses** aux enjeux pour réduire les faiblesses et valoriser les atouts du territoire

- Définir des **intentions** fortes, des **objectifs**,
- Avoir une **stratégie** politique globale



Son élaboration

Un diagnostic

Les habitants,
leur logement,
le fonctionnement du
territoire,
son organisation,
son environnement



Identifier ce qui est **en jeu** sur le territoire
Définir des besoins pour le territoire



Apporter des **réponses** aux enjeux pour réduire les faiblesses et valoriser les atouts du territoire

- Définir des **intentions** fortes, des **objectifs**,
- Avoir une **stratégie** politique globale

Evaluation de la mise en œuvre du projet



Projection à 10 - 15 ans



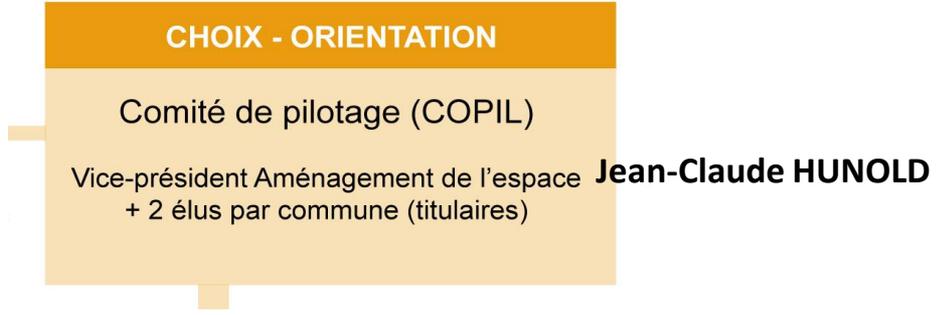
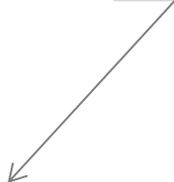
Le PLUi au service d'un projet de territoire...

- Une échelle territoriale pertinente : un bassin de vie
- Une mutualisation au profit d'un projet et d'une gestion de l'espace commun

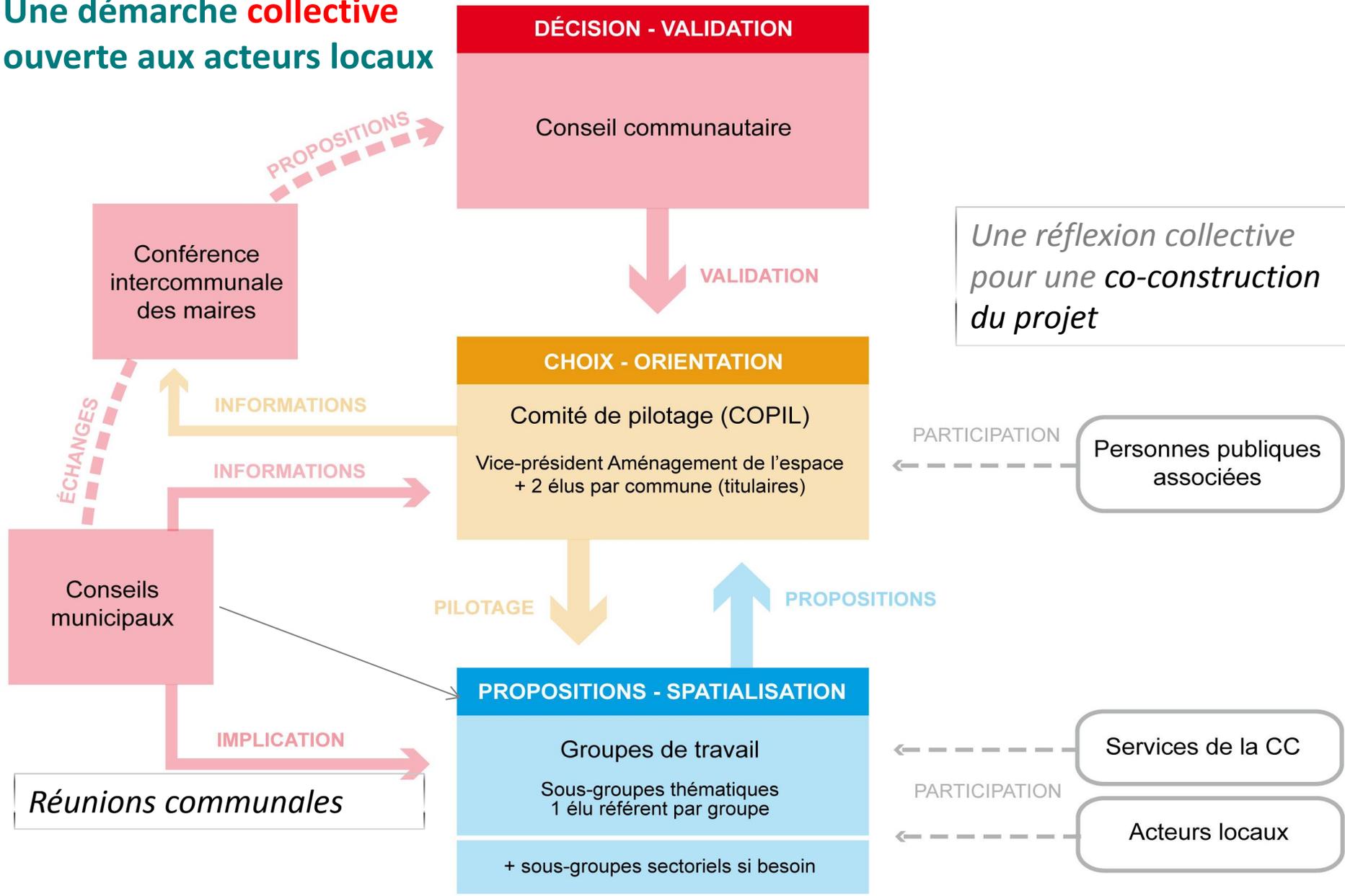
Ce n'est pas une **juxtaposition** des projets communaux mais c'est la **prise en compte** des besoins et des enjeux communaux pour produire un projet **collectif**

Une démarche **collective** ouverte aux acteurs locaux

*Une participation
équitable de chacune des
communes*



Une démarche collective ouverte aux acteurs locaux

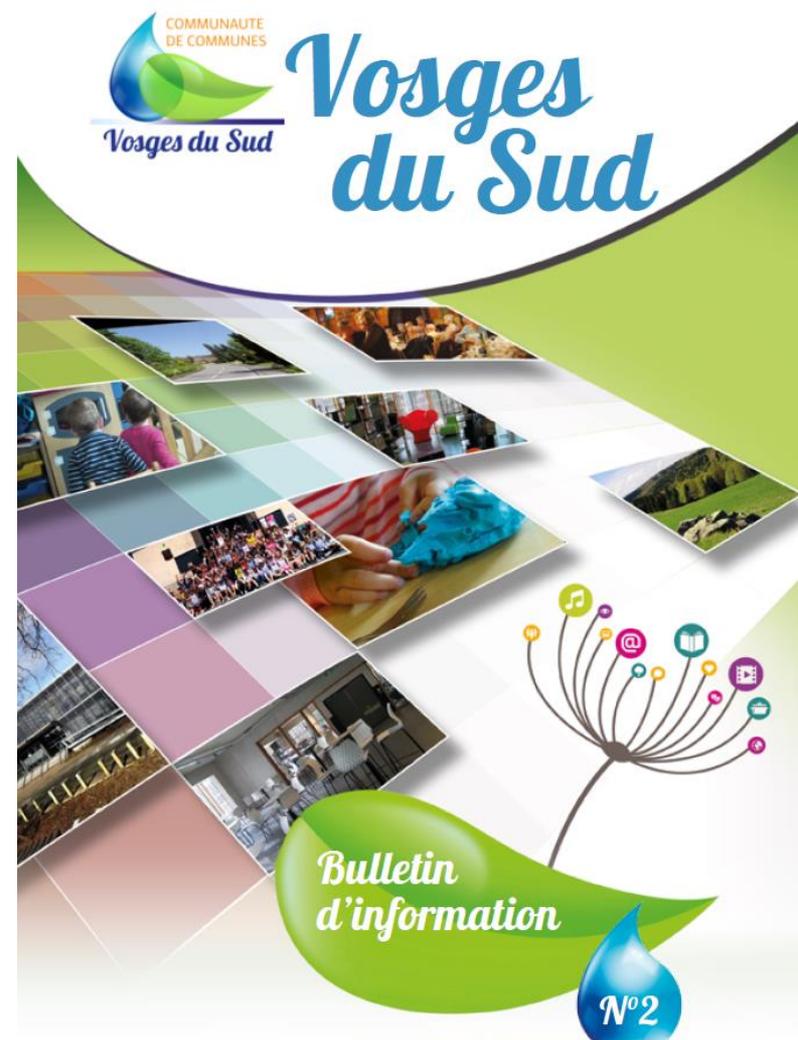


Une démarche collective ouverte aux habitants

La concertation pour les habitants

- Mise à disposition d'un registre à la CCVS et dans les 22 communes
- Mise à disposition des éléments d'information sur le contenu et l'avancement des études, de la procédure par l'intermédiaire des moyens de communication habituels des communes et du site internet www.ccvosgesdusud.fr
- Organisation d'au moins 6 réunions publiques
- Parution dans la presse locale

D'autres moyens peuvent être mobilisés



Les grandes étapes

ETAPES	Organisation / études	ACTES REGLEMENTAIRES	PERIODES
Initiative et lancement	Organisation – gouvernance	Délibération : prescription, modalités de concertation Conférence intercommunales des maires (collaboration en communes)	12 avril 2017 9 mai 2017

Les grandes étapes

ETAPES	Organisation / études	ACTES REGLEMENTAIRES	PERIODES
Initiative et lancement	Organisation – gouvernance	Délibération : prescription, modalités de concertation Conférence intercommunales des maires (collaboration en communes)	12 avril 2017 9 mai 2017
Diagnostic territorial	Etat des lieux et enjeux territoriaux Etat initial de l'environnement Analyse des atouts et des contraintes		2017
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	Travail en groupes par thématique ✓ 18 réunions : co-construction Elaboration d'un projet de territoire, des objectifs et orientations Rencontres avec toutes les communes	Débat en conseil communautaire Et débat dans chaque conseil municipal	2017 – 2018 Fin 2018
Orientations d'Aménagement Règlement / zonage	Traduction du projet dans les pièces réglementaires Echanges au niveau communal Evaluation environnementale		2019

Phase d'études

Les grandes étapes

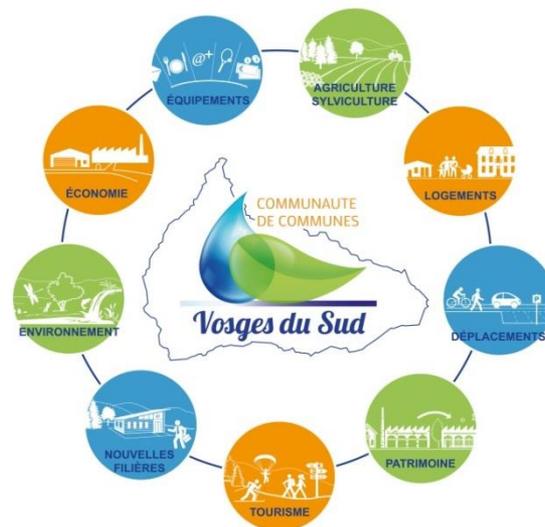
ETAPES	Organisation / études	ACTES REGLEMENTAIRES	PERIODES
Initiative et lancement	Organisation – gouvernance	Délibération : prescription, modalités de concertation Conférence intercommunales des maires (collaboration en communes)	12 avril 2017 9 mai 2017
Diagnostic territorial	Etat des lieux et enjeux territoriaux Etat initial de l'environnement Analyse des atouts et des contraintes		2017
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	Travail en groupes par thématique ✓ 18 réunions : co-construction Elaboration d'un projet de territoire, des objectifs et orientations Rencontres avec toutes les communes	Phase d'études Débat en conseil communautaire Et débat dans chaque conseil municipal	2017 – 2018 Fin 2018
Orientations d'Aménagement Règlement / zonage	Traduction du projet dans les pièces réglementaires Echanges au niveau communal Evaluation environnementale		2019
Arrêt du projet de PLUi		Délibération arrêtant le projet Bilan de la concertation	Fin 2019
Avis sur le projet et enquête publique	3 mois : avis des services (Personnes publiques associées) 1 mois Enquête publique + 1 mois mini Rapport	Avis des PPA à l'issue de 3 mois Rapport du (des) commissaires(s) enquêteur(s)	2020 + 6 à 10 mois
Approbation du PLUi	Modifications éventuelles du projet	Conférence des maires Délibération approuvant le PLUi	

Diagnostic et enjeux du territoire

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

• Une entrée par thématique

- 01/ Paysage & cadre de vie
- 02/ Patrimoine
- 03/ Environnement
- 04/ Habitat
- 05/ Équipements & services
- 06/ Déplacements
- 07/ Agriculture & forêt
- 08/ Économie
- 09/ Tourisme



• Une présentation très synthétique pour aller à l'essentiel

ATOUPS / FAIBLESSES
OPPORTUNITÉS / POINTS DE VIGILANCE

**Comité de pilotage
du 7 juin 2017**

**2^{ème} semestre 2017 :
des compléments
(diagnostic et enjeux)
grâce aux 18 ateliers
avec les acteurs locaux**

**Une rédaction qui
se finalise
Bientôt téléchargeable sur
le site internet de la CCVS**

01 / Paysage & cadre de vie

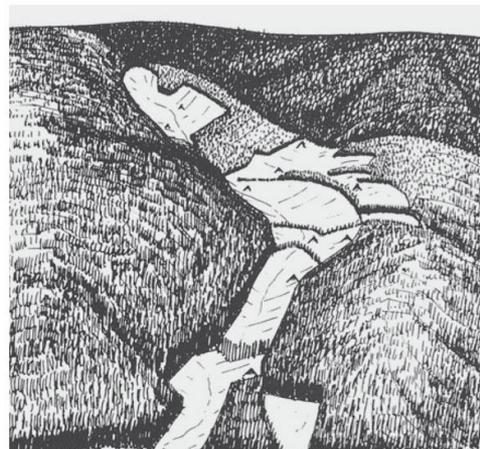


ATOUTS

- **Diversité** des paysages (montagne, collines, plaine...)
- Points hauts et belvédères pour une **perception d'ensemble**
- Richesse du **réseau hydrographique** (eau dormante, eau courante, en traversée de villages...)
- Paysages bâtis des **bourgs homogènes** (gabarits, hauteurs...)
- **Proximité** entre communes, covisibilité, interrelations

FAIBLESSES

- **Recul de l'activité agricole** et conséquences sur l'évolution des paysages
- **Fermeture** des vallées et disparition de vues larges
- Médiocrité des **entrées de village** (lisibilité en tant que 'portes', qualité des abords...)
- **Étalement urbain** le long des axes et fragilité des coupures vertes entre secteurs urbanisés
- Image dégradée de certaines **zones d'activités**
- **Banalité** architecturale du résidentiel courant



01 / Paysage & cadre de vie



OPPORTUNITÉS

- Ressources du **PNR** des Ballons des Vosges
- **Opération Grand Site** Ballon d'Alsace
- Étude DREAL '**Eau valeur d'aménagement**'
- **Ateliers d'étudiants** (ex : Chaux, Giromagny)
- Actions du Département + PNR pour l'**entretien des paysages ouverts** (Auxelles-Haut, Rievescemont)
- Possibilité d'élaborer un **Plan Paysage**

POINTS DE VIGILANCE

- **Impact paysager** des programmes d'urbanisation (bonne insertion, rapport à l'existant)
- Souci de la **qualité** dans tous les aménagements
- Territoire convoité = **risque d'étalement** et/ou de mitage, à encadrer
- Actions face à la **dynamique de fermeture** des fonds de vallées
- **Soutien aux centralités** villageoises affaiblies par le développement périphérique



02 / Patrimoine



ATOUTS

- Une grande distribution du patrimoine **sur tout le territoire** de la Communauté de communes
- Un **sujet transversal** en lien avec des thématiques multiples
- Quelques **ensembles bâtis importants** qui peuvent jouer des rôles variés
- Des **échelles d'intervention** possibles variées
- Un **patrimoine naturel** exceptionnel d'intérêt national

FAIBLESSES

- Une **dispersion** qui provoque un risque de dilution de la question patrimoniale
- Des éléments patrimoniaux à **l'abandon**, sans perspective d'avenir
- **Absence de vision globale** sur le patrimoine industriel
- Réflexion insuffisante sur les **capacités de transformation** de l'habitat traditionnel agricole
- Peu de valorisation des éléments existants



Maison Mazarin à Giromagny (AUTB) / Ancienne maison agricole à Lepuix (AUTB) / Ancien tissage du Pont (APCE DDT)

02 / Patrimoine

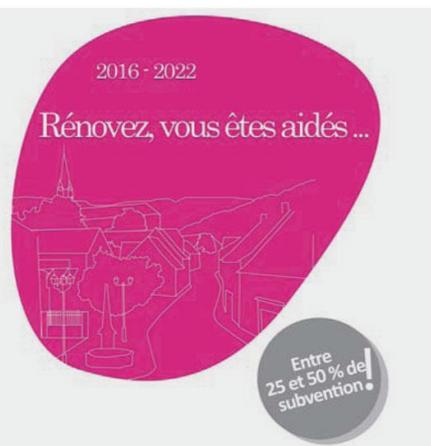


OPPORTUNITÉS

- **Mutations foncières** à l'œuvre (Mazarin, Leguillon, château Keller...)
- **Opération de réhabilitation** en cours sur l'ex CCHS
- **Opération Grand Site** : source de valorisation du patrimoine naturel
- Dynamique de **revitalisation du centre bourg** de Giromagny et de **valorisation des espaces publics** comme mise en scène du patrimoine

POINTS DE VIGILANCE

- **Dégradation et vacance** du patrimoine habité
- Mutation et devenir de certaines **maisons de maître**
- **Capacités financières** de la population pour l'entretien et la réhabilitation ou transformation du patrimoine
- **Capacités de transformation** des anciens espaces industriels
- **Fragilisation des anciens jardins** (Roseraie et Parc Gantner) par arrêt de leur gestion et **mutations probables**



03 / Environnement



ATOUTS

- Des **milieux naturels remarquables** sur le massif et dans les vallées (zones humides, prairies)
- L'**eau** en tant qu'élément omniprésent aux diverses formes et fonctionnalités
- **Sites géologiques** inventoriés pour leur spécificité historique et actuelle
- Excellente **qualité des matériaux** extraits du sous-sol

FAIBLESSES

- **Incidences paysagères** de l'exploitation des roches
- Un territoire de montagne dépendant d'un **climat rude** (chauffage) et de **déplacements individuels** (espace rural)
- Des **nuisances sonores** : camions (carrières, desserte des grandes entreprises), montée du Ballon



La Savoureuse au Ballon d'Alsace (DR) / Etang rue de la Libération à Lachapelle-sous-Chaux (AHPVS) / Carrière de Lepuix (AHPVS)

03 / Environnement

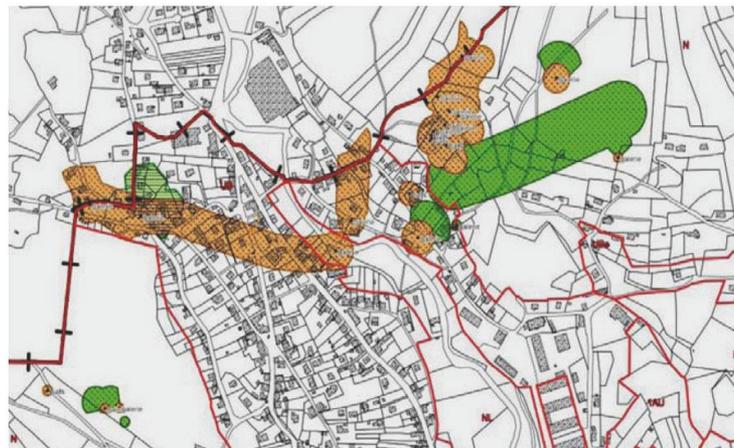


OPPORTUNITÉS

- **Eau** : élément structurant pour une mise en valeur du cadre de vie
- **Opération Grand Site** en cours s'appuyant sur la qualité des milieux naturels et des paysages
- Potentiel local en **bois énergie** faiblement exploité

POINTS DE VIGILANCE

- Préservation des **continuités écologiques** dans les secteurs sous pression urbaine
- Fréquentation au Ballon d'Alsace
- Vulnérabilité de la **ressource en eau** : de nombreuses sources et de champs captants
- Gestion des **eaux pluviales**
- Nuisances liées à l'exploitation des carrières et nuisances sonores liées à la **circulation**
- **Risques** à prendre en compte : inondation, mines, radon



La Madeleine dans le centre d'Anjouley (AUTB) / Cartographie de l'aléa minier à Giromagny / Parking au sommet du Ballon d'Alsace (L'Est Républicain)

04 / Habitat

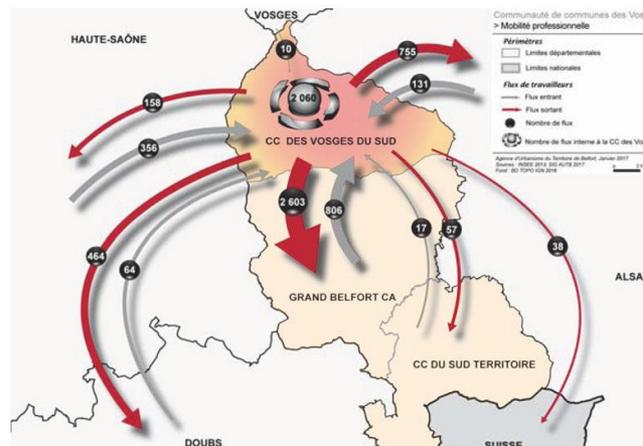


ATOUTS

- Un **marché de l'habitat dynamique** surtout sur les parties Sud et Est
- Une **complémentarité de l'offre** au sein de la CCVS
- Un **cadre de vie recherché** (espace, nature, superficie des terrains, services...)
- Une **proximité des 2 bassins d'emplois régionaux, atout pour le développement résidentiel** grâce aux biactifs et aux parcours professionnels
- Une **dynamique engagée**, notamment sur le territoire de la Haute-Savoireuse (OPAH, AMI Centre-Bourg...)

FAIBLESSES

- Une inadéquation entre **l'offre et la demande** : un manque de diversité de l'offre
- Des logements **vacants, dégradés, et difficiles à remettre sur le marché**, notamment à Giromagny et Rougemont-le-Château
- Une **accession à la propriété** plus tardive
- L'absence pour les **seniors** d'une offre intermédiaire entre domicile classique et EHPAD
- Une **rétenction foncière** : manque de foncier mobilisable pour les communes
- L'accès au **numérique**, un critère devenu décisionnel dans le choix résidentiel



Lachapelle-sous-Chaux (AUTB) / Cartographie de la mobilité professionnelle dans la CCVS (AUTB) / Rougemont-le-Château (AUTB)

04 / Habitat

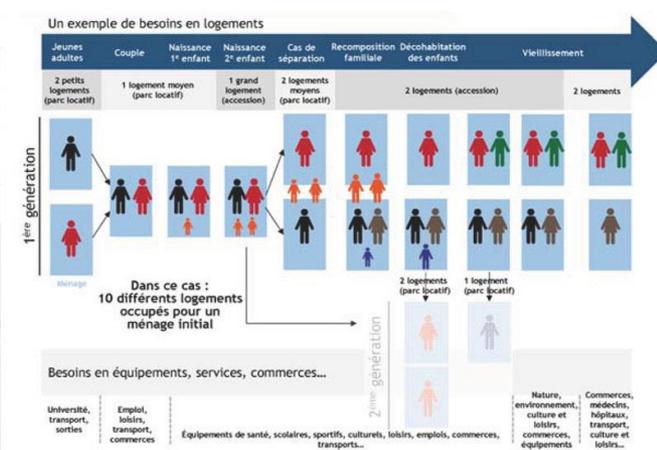
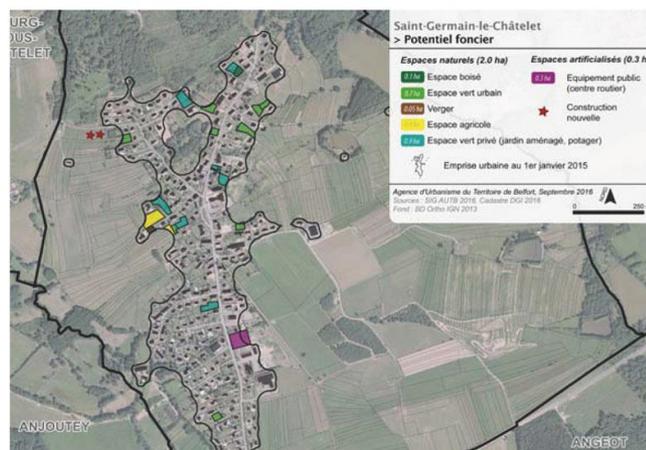


OPPORTUNITÉS

- La dynamique périurbaine et l'attrait pour le « **vivre à la campagne** »
- Une identification du **foncier le plus approprié** pour le développement résidentiel
- Un repérage d'espaces stratégiques à **mobiliser**, de l'habitat ancien et du bâti susceptible de changer de vocation
- Une mobilisation d'**outils et de financements** (dont le recours à l'EPF)

POINTS DE VIGILANCE

- **L'évolution de la population** dans sa structure avec le vieillissement et la décohabitation (davantage de personnes seules et monoparents)
- La **complexité des parcours résidentiels** : évolutions socio-démographiques, mobilité professionnelle...
- La **dégradation** du bâti existant
- La **saturation et la concurrence** de l'offre créée : bien rythmer l'offre nouvelle sur l'ensemble du territoire



05 / Équipements & services



ATOUTS

- Un **bon niveau d'équipements**
- Des structures pour la **petite enfance et l'enfance**
- Une offre de **santé de proximité** confortée par un regroupement en maisons de santé
- Une offre pour les **publics spécifiques** : EHPAD, Les Eparses...
- Une **proximité de polarités commerciales** : Bessoncourt, Belfort, Masevaux
- **Culture, Sports et loisirs** : une offre riche

FAIBLESSES

- Une faiblesse de l'accès au **numérique**
- Une **vulnérabilité des petites structures** face à la variation des effectifs scolaires
- Des **investissements lourds** pour la collectivité (coûts, fonctionnement, organisation)
- Une faiblesse des **espaces publics** autour des équipements de sports et de loisirs
- Une **fragilité de l'offre commerciale** (stationnement, accessibilité, attractivité...)
- Un **manque de médecin** pour la prochaine décennie sur Giromagny



École de Chaux (AUTB) / EISCAE à Etueffont (AUTB) / ancien SPAR à Giromagny (AUTB)

05 / Équipements & services



OPPORTUNITÉS

- Un territoire diversifié pour une **complémentarité** de l'offre en équipements et services
- **Giromagny**, un pôle local structurant
- Une **mutualisation ou réorganisation** des équipements pour durer dans le temps
- Le **renforcement du cadre de vie**, un déclic de l'attractivité résidentielle

POINTS DE VIGILANCE

- La **taille critique d'Etueffont et Rougemont-le-Château** pour conserver son niveau de services
- La **pérénité des équipements et services** face aux coûts de fonctionnement (piscine, manifestations culturelles...)
- Des **difficultés identifiées en matière de commerces** (vacance, stationnement...)



Centre-ville de Giromagny (AUTB) / Piscine à Etueffont (AUTB)

06 / Déplacements

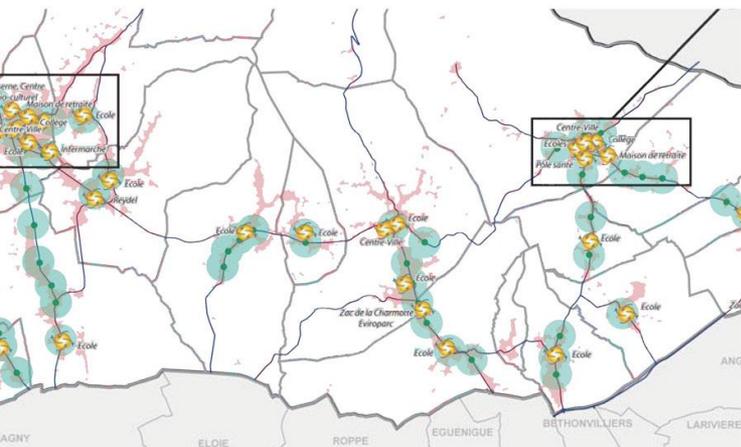


ATOUTS

- Des **temps d'accès satisfaisants** aux pôles de services
- Une **proximité des grands axes** pour la partie Est

FAIBLESSES

- Domination de la **voiture individuelle** pour pallier le manque de transport en commun
- **Stationnement** qui nuit parfois à la qualité de l'espace public
- Routes non adaptées aux **camions** et circulation problématique en **hiver**
- Absence de **liaisons douces** et **pistes cyclables**
- **Nuisances sonores**



Desserte TC des pôles de services (AUTB) / Trottoir à Giromagny (APCE DDT) / stationnement devant la maison Mazarin (APCE DDT)

06 / Déplacements

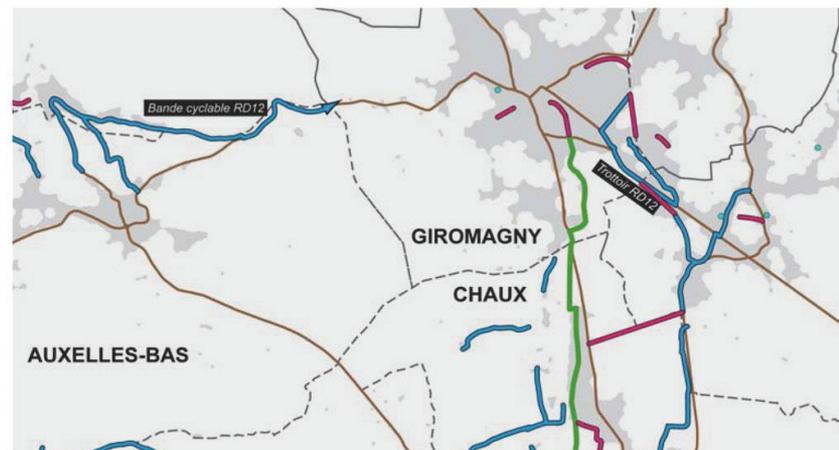


OPPORTUNITÉS

- **Piste cyclable départementale** Giromagny - Malsaucy-Belfort
- Réflexion engagée par la CCHS sur le **covoiturage et les liaisons douces**
- Réappropriation des **chemins d'usage**

POINTS DE VIGILANCE

- **Mobilité et vieillissement**
- **Nuisances** liées à la circulation de la montée du Ballon d'Alsace



07 / Agriculture & forêt



ATOUTS

- Une **agriculture dynamique** qui préserve les milieux ouverts, malgré des difficultés en secteurs montagnards
- Une **diversification** de la filière agricole en cours
- Forte présence de la **forêt** avec de grands massifs
- Des **fonctions écologiques et paysagères**

FAIBLESSES

- Des terres aux **valeurs agronomiques moyennes à faibles**, à confirmer par le diagnostic (sols à contraintes d'hydromorphie)
- Des terres **morcelées** et **difficilement exploitables** en fond de vallées
- Des ressources forestières **difficiles à exploiter** et **faiblement valorisées** localement



Lamadeleine Val-des-Anges (AUTB) / Lachapelle-sous-Rougemont (AUTB) / Riervescemont (AUTB)

07 / Agriculture & forêt



OPPORTUNITÉS

- **Diversification** agricole (maraîchage, pisciculture, apiculture, ferme pédagogique...)
- **Filière bois** (énergie et construction)
- **Diagnostic agricole** en cours de réalisation (Chambre d'Agriculture) relevant le dynamisme agricole

POINTS DE VIGILANCE

- **Règles de réciprocité** pour les bâtiments agricoles
- Maintien des **autres fonctionnalités** des espaces agricoles et forestiers (continuités écologiques, sols, paysage)
- **Pression urbaine** sur les espaces agricoles à forte valeur agronomique et/ou économique



Auxelles-Haut (AUTB) / Saint-Germain-le-Châtelet (AUTB)



08 / Économie



ATOUTS

- Un important **tissu de petits établissements** (PME et TPE)
- Un **artisanat** très développé
- Une **proximité des grands axes** de transports et de grands bassins d'emplois
- De **gros employeurs** (Reydel...)

FAIBLESSES

- Un **impact des sites d'activités** sur la configuration urbaine et le paysage (problématique des entrées de ville)
- Des espaces d'activités économiques **libres ou en friche**
- Un manque de **disponibilités foncières**
- Un défaut d'accès au **numérique**
- Des **routes peu adaptées** aux transports des poids lourds (Carrières de Lepuix et de Rougemont-le-Château, Reydel, Sebil, Horn...)



Les Casernes à Giromagny (AUTB) / L'usine du Pont à Lepuix (AUTB) / L'entreprise Sebil à Anjoutey (AUTB)

08 / Économie



OPPORTUNITÉS

- Des **ressources naturelles** à valoriser : forêt, Ballon d'Alsace...
- D'**anciens sites d'activités** à réinvestir
- Un **artisanat** à consolider
- Une **compétence « développement économique »** à mûrir

POINTS DE VIGILANCE

- Une **fragilité des PME-TPE**
- Un risque de **départs des gros employeurs** (Reydel, Sebil...) : de l'emploi « délocalisable »



Le Ballon d'Alsace (AUTB) / L'entreprise Reydel à Rougegoutte (AUTB)



09 / Tourisme



ATOUTS

- Le PNRBV présent sur la majeure partie de la CCVS
- Espace naturel remarquable du **Ballon d'Alsace** porteur d'une image valorisée 'Destination Ballon d'Alsace'
- Des **paysages emblématiques** autour des sommets et des ruisseaux, rivières et étangs
- Une offre touristique tournée vers des **activités de pleine nature** (randonnée pédestre et équestre, cyclisme, etc...)
- La présence du **Golf** et du complexe de la **Seigneurerie**
- La **proximité d'autres sites touristiques** (Belfort, la Planche des Belles Filles, Ronchamp, l'Alsace)

FAIBLESSES

- **Offre touristique trop 'serrée'** sur le Ballon d'Alsace
- **Manque d'hébergement de qualité**
- Absence de **site internet** pour communiquer sur le territoire (à part le SMIBA et 'Destination Ballon d'Alsace')
- Certains bâtiments d'hébergement du **lotissement des Sapins sont fermés.**
- Une offre d'hiver qui souffre du **manque récurrent d'enneigement**



Ski au Ballon d'Alsace (Jean Becker) / Golf de Rougemont-le-Château (DR) / Les Clarines, lotissement des Sapins au Ballon d'Alsace (DR)

09 / Tourisme



OPPORTUNITÉS

- **Opération Grand Site**
- Étude du réaménagement du **lotissement des Sapins**
- Des hébergements occupés pour du **tourisme d'affaires**
- **Patrimoine** (Château Leguillon par ex.)

POINTS DE VIGILANCE

- **Fréquentation** du Ballon d'Alsace
- Flux de **circulation** (notamment motos)
- Qualité des espaces publics pour assurer **l'attractivité**



Plan général du Ballon d'Alsace (SMIBA-Massif des Vosges) / Logo des Grands Sites de France (DR) / Restaurant du golf de Rougemont-le-Château (DR)

Merci de votre attention

lancement du PLUi

Prescription de l'élaboration du PLUi, des modalités de la concertation, et définition des objectifs poursuivis.

Élaboration du **diagnostic** intercommunal et environnemental

Élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

Élaboration du **zonage** et du **règlement**

Établissement du **dossier final**

Arrêt du PLUi par le Conseil communautaire

Délibération du conseil communautaire
↓
Notification de cette délibération aux PPA (Personnes publiques associées)

Modalités de collaboration EPCI - communes arrêtées par la conférence intercommunales des maires

Débat sur le PADD en conseil communautaire* et dans les conseils municipaux des communes membres
au moins 2 mois avant l'arrêt du PLUi.

* Délibération sur l'opportunité d'élaborer un ou plusieurs plans de secteurs (OAP et règlement) couvrant à leur demande l'intégralité du territoire d'une ou plusieurs communes.

Bilan de la concertation
↓
Délibération du Conseil communautaire pour l'arrêt du projet de PLUi

Nouvel arrêt du projet à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés au Conseil communautaire.

études
en collaboration avec les communes membres

arrêt du PLUi

Consultation des services dont avis du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement si le PLUi tient lieu de PLH
pendant 3 mois maximum

Avis des communes membres
pendant 3 mois maximum

Avis favorable (réputé favorable à défaut d'avis)

Avis défavorable d'une commune sur les OAP ou les dispositions du règlement qui la concernent directement

approbation du PLUi

Saisine du Tribunal Administratif

Enquête publique
pendant 1 mois

Rapport du commissaire enquêteur
au plus tard 1 mois après la clôture de l'enquête

Présentation des avis joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur lors de la conférence intercommunale.

Approbation du PLUi par le conseil communautaire

Approbation à la majorité des suffrages exprimés en tenant compte des avis, observations et rapport exposés.

Caractère exécutoire du PLUi

PLUi comportant des dispositions tenant lieu de PLH

PLUi ne comportant pas de dispositions tenant lieu de PLH

Prend effet 1 mois à compter de sa transmission au préfet

Intervention du préfet pour modification éventuelle

Mise en œuvre des mesures de publicité, et transmission au préfet

Le président de l'EPCI saisit le Tribunal Administratif pour désigner un commissaire enquêteur.
au moins 1 mois avant l'ouverture de l'enquête.

Le président de l'EPCI publie l'avis d'enquête publique.
au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête + rappel pendant les 8 premiers jours de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment :
- les avis émis sur le projet de PLUi
- le bilan de la concertation